

prêt à signer avec l'Angleterre des accords de nature, comme on l'a déjà fait observer, à non seulement garantir l'existence de l'Empire britannique en tout et partout du point de vue de l'Allemagne, mais aussi à donner, au besoin, l'assurance à l'Angleterre qu'elle pourrait compter sur l'aide de l'Allemagne, peu importe l'endroit où cette assistance deviendrait nécessaire.

Le Führer serait alors disposé à accepter une limitation raisonnable des armements correspondant à la nouvelle situation politique et tenue pour acceptable du point de vue économique. Enfin, le Führer a réitéré l'assurance que les problèmes des frontières de l'Ouest ne l'intéresse aucunement et que la modification de ces frontières ne se pose même pas à ses yeux. Les fortifications construites à l'Ouest, au coût de plusieurs milliards, sont pour lui les frontières définitives du Reich de ce côté.

Si le Gouvernement britannique voulait tenir compte de ces opinions, le résultat pourrait en être des plus avantageux pour l'Allemagne et aussi pour l'Empire britannique. S'il refuse de s'y arrêter, la guerre éclatera. Dans aucun cas la Grande-Bretagne n'en sortira plus forte. La dernière guerre nous l'a bien prouvé.

---

#### IV

#### ***Réponse du Gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni, en date du 28 août 1939, aux communications du chancelier allemand en date des 23 et 25 août 1939.***

Le Gouvernement de Sa Majesté a reçu le message du chancelier allemand que lui a remis l'Ambassadeur de Sa Majesté à Berlin et il l'a examiné avec tout le soin voulu. Il y remarque le désir du Chancelier d'établir des relations amicales entre l'Allemagne et l'Empire britannique. Or, il partage absolument ce désir.

Il croit comme lui que si l'on pouvait établir une entente complète et durable entre les deux pays, les deux nations en retireraient des avantages inconnus jusqu'ici.

Le message du chancelier a trait à deux groupes de questions:

Celles qui font actuellement l'objet du différend entre l'Allemagne et la Pologne et celles qui portent sur les relations qui devront exister entre l'Allemagne et l'Angleterre. Pour ce qui est de ces dernières, le Gouvernement de Sa Majesté constate que le chancelier allemand a indiqué certaines propositions, qu'il serait prêt, sous réserve d'une seule condition, à exposer au Gouvernement britannique en vue d'une entente de portée générale.

Ces propositions, certes, sont indiquées sous une forme bien générale et devraient nécessairement être définies plus clairement, mais le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à les accepter avec d'autres qu'on